

S'il faut faire un bilan de l'année qui s'achève, on peut être satisfait des projets qui ont été menés à leur terme (aménagement du plateau sportif, pose de trottoirs et réfection de la route d'Osselle) si l'on en croit les retours qui nous sont faits.

Nous avons profité de la présence de l'entreprise R. Martin pour lui confier quelques menus travaux de voirie : agrandissement du parking et reprise du caniveau rue du Château, et quelques rustines d'enrobé ici ou là.

En revanche, l'avancement du Plan Local d'Urbanisme est à nouveau retardé par les problèmes d'assainissement. Le nouveau plan de zonage a été validé par le Conseil municipal et devrait être annexé au PLU lors de l'enquête publique. Mais ça « coince » toujours au niveau des services de la Police de l'Eau.

Mois de novembre bien sombre. Au niveau national avec les attentas sanglants qui ont endeuillé la capitale. Plus près de nous, pour les familles touchées par la perte d'un être cher. Nous aurons une pensée pour elles lors des fêtes qui s'annoncent.

Quelques mots sur la pétition qui a circulé à propos du Monument aux Morts. Pour avoir une idée plus complète du projet, je vous invite à vous reporter à l'article ci-contre.

Pour terminer, permettez-moi, au nom de l'équipe municipale, de vous souhaiter de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Denis Jacquin, maire.

Homage

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris la disparition soudaine de notre collègue, Robert Napoléone, victime d'une crise cardiaque le 19 novembre.

Maire adjoint depuis juin 2011, sa gentillesse et sa disponibilité étaient appréciées du plus grand nombre.

Les riverains de la route d'Osselle l'ont beaucoup vu tout au long des travaux de cet automne. À l'écoute des uns et des autres, il a contribué à ce que ce gros chantier se déroule dans les meilleures conditions.

Ses collègues du Conseil municipal, les personnels de la commune garderont en mémoire le souvenir d'un homme affable ainsi que le plaisir qu'ils ont eu à faire un bout de chemin avec lui.

Monument aux Morts

Construit en 1923, ce presque centenaire a subi les outrages du temps : les éléments de parements sont fissurés, les enduits s'éffritent, etc. Et ce n'est faire offense à personne que de dire qu'il n'est pas constitué de matériaux « nobles », au contraire de la fontaine voisine en pierre taillées, qui mérite elle, d'être conservée en l'état.

Rappelons que le monument a évolué au fil des années : la barrière n'existait pas à l'origine - elle a été construite pour protéger les plantations qui l'entouraient lorsque les bêtes allaient à l'abreuvoir tout proche ; sur des photos anciennes, deux cyprès apparaissent de part et d'autre et enfin, le « poilu » qui le coiffait, très abimé lui aussi, a été déposé il y a près de 25 ans.

Après deux séances de travail, la commission mixte (élus et non élus) dont la mission était, et est toujours, de réfléchir au devenir du monument aux Morts a posé les principes suivants :

- reconstruction plutôt que « rafistolage »,
- maintien du site d'implantation,
- report des noms des Soldats morts pour la France sur le nouveau monument,
- création d'une sculpture dont la représentation sera orientée vers un message de Paix.

Ces principes sont partagés par 6 des 7 membres de cette commission.

Nous en sommes maintenant à la recherche de financements. C'était l'objet de la délibération du Conseil municipal dans sa séance du 24 novembre dernier. En effet, la date limite pour le dépôt des dossiers de demande de subvention à la Préfecture était fixée au 5 décembre. La réserve parlementaire du Sénateur du Doubs est également sollicitée ainsi que l'ONAC.

Il reste encore bien des obstacles à franchir avant de présenter un projet définitif : choix techniques, avis de l'Architecte des Bâtiments de France, etc.

Quand nous en serons à ce point d'étape (pas avant le printemps), une consultation de la population sera organisée. Consultation dont les modalités seront respectueuses du droit et feront l'objet d'une délibération du Conseil.

C'est donc en toute connaissance de cause que vous serez invité(e)s à donner votre avis sur ce projet.



Navrant !

Deux photos de la place à bois en bordure de la RD 104 (direction Routelle). Ces déchets (végétaux, canettes métalliques) sont pourtant admis en déchetterie et c'est gratuit !



INFOS / INFOS / INFOS / INFOS

Bien qu'il n'y ait pas d'élection nationale prévue en 2016, il est possible de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'à la fin de l'année. À noter qu'une permanence pour prendre d'éventuelles inscriptions se tiendra en mairie le 31 décembre de 16 à 17 heures.

À retenir : à l'occasion des démarchages divers (quêtes pour les aveugles, les paralyés, etc.) : **ne jamais laisser entrer la personne qui frappe à votre porte.** Les quêteurs officiels le savent et vous présentent un document officiel. Si ce n'est pas le cas, la plus grande méfiance s'impose.



Réjouissant

L'édition 2015 du concours de chariots à Boussières avait pour thème La bande dessinée.

Si sa chariot n'a pas été la plus performante, l'équipe torpésienne a été distinguée pour la qualité, l'inventivité et la drôlerie de son attelage : les frères et Ma Dalton et Lucky Luke. Ne manquait que Rantanplan !

Toutes nos félicitations !



festi
Chariots

Téléthon

Grace à la collaboration très active du club *Bad in Torpes*, la manifestation qui s'est tenue salle polyvalente les 4 et 5 décembre au profit du Téléthon a été une très belle réussite :

- 42 compétiteurs de moins de 15 ans et 48 moins jeunes ;
- le tournoi de nuit durant lequel 48 joueurs et joueuses se sont relayé(e)s et sont arrivé(e)s au bout du défi lancé !

Au final, 2 350 € ont été reversés au Téléthon. Bravo et merci aux joueurs, organisateurs, visiteurs et donateurs.



Contacts mairie

03 81 58 65 61
mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi et jeudi : 9 h / 12 h
Mercredi et vendredi : 14 h / 18 h
Permanence du maire
Mardi et jeudi : 16h / 18 h 30
Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Présentation des vœux de la municipalité

Samedi 23 janvier 2016 / 18 h 30
Salle polyvalente